

# PLAN LIBRE

**Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

Ariège  
Aveyron  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Lot  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

## 075

**Octobre 2009**

**Maisons individuelles, constructions bois**

**Être architecte aujourd'hui**

**Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009**

**Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges**

**Groupe scolaire Lucie Aubrac à Toulouse**

**Question de conjonction**

**2,00 euros**

# ÉDITORIAL

Pierre Duffau, Président de la Maison de l'Architecture

Nous avons souhaité que les 23<sup>èmes</sup> Rendez Vous de l'Architecture se déroulent cette année au Théâtre Garonne afin de donner une nouvelle dynamique à la manifestation et accentuer son caractère culturel et convivial. Votre participation tout aussi importante que les années précédentes nous encourage à poursuivre l'année prochaine dans cette voie.

Je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui ont permis que cet événement puisse avoir lieu ; la commission « Rendez-Vous » composée de membres du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, qui ont su réunir, encourager, les différents intervenants, et qui eux à leur tour ont mis leurs énergies en commun pour que cette journée soit remarquable. Je tiens également à remercier nos partenaires industriels qui ont répondu présents et qui nous ont fait confiance cette année encore.

Cette journée a aussi été l'occasion de remettre les Prix Architecture Midi-Pyrénées que nous organisons tous les deux ans. Le cahier central de ce numéro présente l'ensemble des réalisations que vous avez proposées au jury de cette 5<sup>ème</sup> édition.

Au-delà de ces événements annuels, il nous appartient, nous, architectes, au quotidien d'assurer la promotion de l'architecture.

Je vous invite à participer à cette diffusion, notamment à travers le site [www.archicontemporaine.org](http://www.archicontemporaine.org) qui vous permet de montrer votre production.

L'architecture a toujours été la muse des arts. Nous sommes confrontés à des paramètres intemporels qui sont aujourd'hui plus pesants et plus contraignants.

Penser l'architecture c'est à chaque instant se poser les bonnes questions, et analyser finement chacune des situations auxquelles nous sommes confrontés et ainsi amener les maîtres d'ouvrage à prendre la mesure de notre métier.

Profitez de ce contexte pour échanger ensemble sur ce qu'est notre métier et vers quoi il doit tendre. Mathieu le Ny nous donne son point de vue de jeune architecte à ce sujet dans son article intitulé « Etre architecte aujourd'hui » page 4 de ce numéro.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

## Adhésion / Abonnement / Commande

**Bulletin d'adhésion 2009**

Professionnels : 40 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

**Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros**

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

**Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire**



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture Année 2007



Prix Architecture Année 2009



Plan Libre. Recueil articles cahiers centraux 2002-2006

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Société .....

Adresse .....

Tél. .... E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :  
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)

**Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**



**Edition**  
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées  
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse  
tél. 05 61 53 19 89 / [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)  
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

**Directeur de la publication**  
Pierre Duffau.

**Rédacteur en chef**  
Jean-Manuel Puig.

**Bureau de rédaction**  
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

**Comité de rédaction**  
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

**Coordination**  
Auréli Bayol.

**Informations Cahiers de l'Ordre**  
Martine Aires.

**Ont participé à ce numéro**  
Corinne Argenty, Vincent Defos du Rau, Pierre Duffau, Daniel Estevez, Véronique Joffre, Marc Laurens et Pierre-Guy Loustau, Mathieu Le Ny.

**Graphisme**  
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

**Impression**  
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, SFS, Technal, VM Zinc.



# ACTIVITÉS

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

## Catalogue

### Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009 : 05 Edition

L'ouvrage présente les projets sélectionnés par le jury de professionnels présidé cette année par Francis Soler, architecte.

Offert avec l'adhésion à la Maison de l'Architecture (bulletin ci-contre). Tél. : 05 61 53 19 89

## Exposition

### Maisons Individuelles, Construction Bois du 02.11 au 09.12.09 - L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

Dans le cadre du Salon Maison Bois et Énergies Renouvelable, et pour la 3<sup>ème</sup> édition, la Maison de l'Architecture propose une nouvelle exposition d'une quinzaine de maisons individuelles contemporaines toutes réalisées par des architectes de Midi-Pyrénées qui ont eu à cœur de réaliser des espaces, volumes, scénarii, qui font de chacun de ces projets des œuvres uniques, et qui correspondent à l'occupant de l'édifice.

Ainsi, un panel varié d'exemples de constructions est montré : maisons individuelles neuves ou réhabilitées, extensions, habitat réversible...

#### L'îlot 45 . Maison de l'Architecture

45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse  
entrée libre du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

## Ouvrage

### Toulouse 1945 – 1975 Architecture et urbanisme La ville mise à jour

L'architecture et l'urbanisme restent les seules traces concrètes d'une politique de la ville. La lecture d'une histoire urbaine encore récente, comme une forme d'archéologie anticipative est sans doute hasardeuse, mais elle a un attrait évident, celui d'un face à face avec des réalités sociales, économiques, culturelles encore vives...

Ouvrage publié aux Nouvelles Editions Loubatières  
Direction d'ouvrage : Jean-Loup Marfaing, architecte, historien, CAUE 31

## Exposition

### Appel à idées : Habitat neuf économe Du 19.10 au 20.11.09 au 308 Maison de l'architecture en Aquitaine

Conçue par la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, cette exposition présente le résultat d'un travail mené en 2006 par des équipes d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de professionnels et d'étudiants en architecture, autour du concept d'habitat contemporain économe. Les 22 projets retenus montrent ce que pourrait être un programme mixte de logements privés et publics, respectueux de l'environnement, peu consommateurs d'espace et mené à l'échelle des communes.

Maison de l'architecture et du cadre de vie en Aquitaine : 308, av. thiers 33100 Bordeaux  
entrée libre du lundi au vendredi - Tél. : 05 56 48 83 25

## Conférence

### Alberto NOGUEROL et Pilar DIEZ «Un peu de nous» Mardi 10.11.09 à 19h Salle du Sénéchal - Toulouse

Infos : [www.cmaville.org](http://www.cmaville.org)  
17 rue de Rémusat, Toulouse- entrée libre

# AGENDA

## Exposition

### «Regards sur Empalot» Du 06.10 au 28.11.09 - Médiathèque Empalot, Toulouse

Depuis l'automne 2008, l'ENSA Toulouse a spontanément fait travailler des étudiants en 4<sup>ème</sup> année sur la conception de projets urbains sur Empalot au moment où la municipalité menait une réflexion sur l'évolution du quartier. L'exposition présente l'ensemble de ce travail.

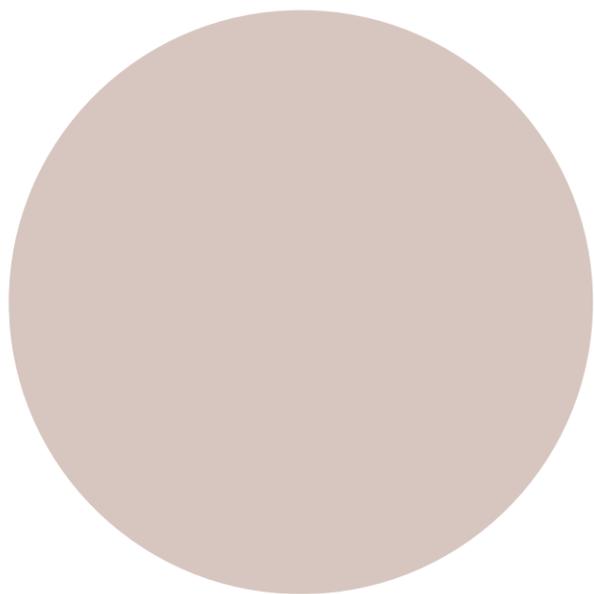
Informations : ENSA de Toulouse  
[www.toulouse.archi.fr](http://www.toulouse.archi.fr)  
Tél : 05 62 11 50 50

## Rencontre

### « Regards croisés sur l'étalement urbain et de la densité Les 03 et 04.12.09 - Palais Beaumont, Pau

L'objectif de ces rencontres nationales est de mutualiser les réflexions afin de tenter de répondre à la question : comment favoriser la prise de conscience des citoyens pour permettre un développement urbain et périurbain dans une perspective d'aménagement durable du territoire ?

Organisation : CAUE des Pyrénées-Atlantiques et Destination Patrimoine en partenariat avec le CDIE Béarn, le Pavillon de l'Architecture et les Petits Débrouillards d'Aquitaine. informations : <http://destinationpatrimoine.over-blog.com>



## ETRE ARCHITECTE AUJOURD'HUI

Difficile exercice que d'exprimer en quelques mots la vision que je peux avoir aujourd'hui, à la sortie de ma formation initiale, de mon futur métier d'architecte. J'achève à peine mon habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre cette année (HMONP). Une voie dite professionnalisante s'ouvre donc à moi, c'est à dire que je me dirige donc vers l'exercice du métier d'architecte en maîtrise d'œuvre. Que signifie alors exactement pour moi le fait d'être architecte aujourd'hui ?

Pour moi, le métier est guidé par une idéologie maîtresse, une position. Sa pratique est un acte d'engagement. Cette idée s'assoie sur une re-lecture de l'histoire de l'architecte et de son métier <sup>(1)</sup> que j'ai choisi de rappeler très brièvement ici, avant de manifester quelques revendications sur la position actuelle de l'architecte dans la société.

Le métier d'architecte ne commence à être généralement reconnu qu'à partir de La Renaissance. Avant cette époque de « l'art florissant », l'architecture est connue principalement comme outil de représentation du pouvoir (religieux, royal). L'architecte travaille à partir de modèles reconnus. En dehors de quelques cas plus théoriques comme Vitruve, il ne recherche pas une reconnaissance de son nom, ou tout du moins le système est fait de sorte qu'il n'y ait pas de notion d'auteur. D'ailleurs, le seul auteur à retenir est le commanditaire, le pouvoir.

La célèbre « cosa mentale » va amener à la séparation du Faire et du Savoir. L'artisan architecte se transforme en artiste auteur d'une œuvre d'art. C'est à partir de ce moment que notre définition du métier se construit en grande partie. L'architecte est le maître d'œuvre qui assure dans un premier temps la conception de l'ouvrage puis en contrôle sa réalisation. La profession s'organise alors doucement : une reconnaissance du statut, un cadre de formation et des institutions. Vient d'abord l'Académie Royale puis les Beaux-Arts, la Société Française des Architectes, le code Guadet... Tout au long de son évolution et en parallèle d'une reconnaissance de la discipline, la champ architectural intègre l'architecture civile, notamment au travers des classements typologiques entamés par Durand <sup>(2)</sup>, une architecture de la société pour la société : lieux de travail, hôpitaux, musées, prisons, marchés et logements. On glisse doucement vers une architecture plus commune et fonctionnelle à l'approche de l'industrialisation.

Le premier combat de la profession est la dissociation des architectes et des entrepreneurs, suite à la confusion du code civil de 1792 des deux activités. La profession revendique un statut libéral contre un statut commercial. La bourgeoisie citadine en pleine croissance à l'époque va aider à la reconnaissance d'un métier artistique en lui assurant une large commande privée, commande touchant de plus en plus au commun, à la ville ouvrière, industrielle, au logement des riches puis des plus pauvres, alimentant de nouvelles problématiques théoriques (logements, typologies, urbanisme...). Néanmoins cette époque de clarification de l'identité de l'architecte dans la société soulève aussi des conflits : formations « d'architectes artistes » via les Beaux-Arts couronnés par le DPLG à partir de 1867, contre « architectes ingénieurs » dans d'autres écoles (Ecole Spéciale, Polytechnique, Ponts et Chaussées...). S'en suivent différentes manières de pratiquer le métier : atelier d'artiste en ville avec commande bourgeoise ou campagne de construction de bâtiments publics de l'Administration naissante notamment en zone rurale. Cette dualité est souvent résumée à une bonne architecture de l'extraordinaire et une mauvaise architecture du commun.

Depuis le XX<sup>ème</sup> siècle, même si nous connaissons des exemples d'une architecture pratiquée dans son sens le plus large (de la ville à l'objet courant comme le proposait par exemple l'école du Bauhaus dans sa signification industrielle), la profession reste partagée entre deux types de pratiques : une architecture belle et savante reconnue et une architecture laide et ordinaire non reconnue <sup>(3)</sup>. Rappelons-nous l'interpellation de Pouillon quand il prend l'exemple dans ses mémoires <sup>(4)</sup> de deux architectes honteux de produire du logement dit « sordide » avant de frimer

mutuellement sur les projets exceptionnels à venir et leurs succès dans la presse spécialisée. Etre architecte est aussi savoir accepter l'architecture sans architectes, le laid et ordinaire, agir sans à priori et modestement avec tout notre savoir faire sur tous types d'architectures.

Dans l'action sur le logement, dont la maison individuelle, la loi de 1977 limite l'intervention de l'architecte aux fameux 170m<sup>2</sup> par décret <sup>(5)</sup>, mais ne l'interdit pas en dessous, libre alors au maître d'ouvrage d'y faire appel. Il est certain qu'il y a un réel besoin de réflexion sur ce thème, mais je crois qu'il faut être prudent sur le recours obligatoire à l'architecte pour toute construction. Alors que les architectes semblent peu aimés dans la société, prenons garde à ne pas devenir dans le bâtiment ce qu'est le péage à l'autoroute : une taxe, un passage obligatoire. Sommes-nous prêts à investir ce marché de la maison individuelle ? On parle de « qualité architecturale et urbaine » dans les lotissements, de « restructuration » dans les grands ensembles, de « ré-investir » les centres... Pourtant au fond, il me semble que la société accepte mal la production des architectes. J'ai le sentiment qu'il y a comme une rupture entre producteur et usager, et d'ailleurs l'usager pourrait très bien être le producteur. C'est ce que l'on observe par exemple avec la multiplication de l'auto-construction. Ce phénomène est en quelque sorte accentué par la mode écologique compte tenu peut-être des retards de la profession (mais pas forcément les architectes) en la matière. Pour être architectes aujourd'hui (ou d'aujourd'hui), il me semble que nous avons un pas supplémentaire à effectuer afin de répondre véritablement aux attentes légitimes que suscite notre métier dans la population.

L'époque actuelle semble marquer un retour de l'usage : c'est la priorité au confort d'usage (thermique), pour tous (accessibilité), un ouvrage doit plaire à tout le monde (recours des tiers). La parole est à la société qui choisit, qui critique, et nous tendons finalement vers une architecture ultrafonctionnelle mais qui conserve de nombreuses significations. Ce qui est considéré comme bonne architecture (mais qui fait parfois hérisser les poils des architectes) est généralement celle qui fonctionne bien ou alors qui reste bien sage, bien convenue. On semble souvent redouter les extravagances de l'architecte.

Pour ma part, je crois que nous devons écouter ce que l'on attend de nous, expliquer sans relâche nos positions et ne pas craindre non plus de les mettre en question, de s'en décrocher. Si la mode est au dialogue alors profitons-en. Je crois que nous avons un rôle à jouer dans le débat sur l'architecture en acceptant d'être communs et modestes sans pour autant renier notre savoir, et ainsi faire évoluer ces questions.

Avec toute l'ambition, l'optimisme et l'engagement soyons architectes aujourd'hui en réunissant le savoir et le faire pour cette « chose mentale » qui nous passionne.

**Mathieu Le Ny, architecte**

1 - Voir notamment plus en profondeur « Histoire du métier d'architecte en France », Ringon G., PUF, 1997.

2 - « Recueil et parallèle des édifices de tout genre anciens et modernes », Durand J. N. L., 1800.

3 - Malgré les exposés de Venturi dans ses deux ouvrages majeurs « De l'ambiguïté en architecture » et « l'enseignement de Las Vegas » ou encore les travaux sur les architectures vernaculaires (la collection « l'architecture rurale », les publications de Rudofsky...) qui finissent de faire entrer ces architectures dans le champ disciplinaire.

4 - Mémoires d'un architecte, Pouillon F., éditions du Seuil, 1968, p.28.

5 - Art.4, Loi 77-2 du 3 Janvier 1977 modifiée sur l'architecture.

# 05

Active, animée et vivante, l'architecture d'aujourd'hui est une multitude. Comment ne pas voir, lorsqu'on observe la production globale des architectes, combien leur travail exprime d'abord une diversité. Ainsi il est à peu près impossible de fournir une signification unique à l'expression «qualité architecturale» si souvent revendiquée par les architectes. Mais pourtant, en dépit de cette variété des programmes, des maîtres d'ouvrages, des types de commande, des réglementations, des procédés constructifs etc... la production constante et assurée d'une véritable architecture de qualité existe dans notre région. Elle est visible à tous. Sa modernité est là, construite et aisément observable pour celui qui veut bien la voir. C'est une des tâches d'une association comme la Maison de l'Architecture, avec d'autres, de s'employer à défendre, remarquer et soutenir tous ces architectes qui tentent avec ambition de fabriquer une ville et un cadre bâti de qualité pour tous. Le prix Architecture Midi-Pyrénées a été créé d'abord pour cela. Il n'est pas et n'a jamais été conçu comme un événement strictement mondain destiné à faire briller tel ou tel sous les ovations. Non, il est d'abord un événement pédagogique, d'échange, une fête de l'architecture : expliquer les projets, rendre hommage aux acteurs qui les ont rendus réalisables et fêter la vivacité de la production. Tel est son rôle, être constructif. La crise aidant, les difficultés financières, la concurrence ou la raréfaction des marchés pourraient pousser les architectes à travailler dans n'importe quelle condition, à n'importe quel prix et n'importe comment, d'accepter n'importe quelle commande pourvu qu'elle rapporte de quoi faire fonctionner les agences. Mais soulignons et apprécions qu'il existe ici, dans notre région, des architectes qui, à l'écart de tout vedettariat et même face à l'urgence économique, conservent le goût du travail bien fait, le goût d'une architecture exigeante comme un champ de la culture. Quelques illuminés ? Non pas, et nous aurions tendance à penser qu'il s'agit plutôt d'une majorité. C'est là le sens de ce cahier central de Plan Libre. Que l'on regarde ces 136 projets déposés pour leur participation au prix architecture Midi-Pyrénées. Il sont les témoins de cette présence irréfutable d'une architecture contemporaine dense et moderne sur notre territoire régional. Nul n'ignore que toute architecture résulte d'abord d'une attention portée au territoire qui l'accueille et s'en trouve transformé. Rural ou urbain, hyperurbain, monumental ou silencieux, congestionné ou bien alors abandonné, structuré par une volonté commune ou bien livré au jeu du hasard individuel, le territoire forme bien ce sol, cette base et comme la donnée première à laquelle l'architecte se confronte et se conforme. Myriade de tous les projets sélectionnés ou non par le jury du prix, ce cahier central est l'expression visible, au cas par cas, projet par projet, d'un territoire travaillé par l'architecture d'aujourd'hui, d'un territoire tel qu'on le construit ici.

**La rédaction**

PRIX ARCHITECTURE  
MIDI-PYRÉNÉES  
ANNÉE **2009:05** ÉDITION





**1 - Restructuration et extension d'une piscine municipale** / Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Muretain / Maître d'oeuvre mandataire : Iosis sud-Ouest / Architecte(s) associé(s) : Matthieu Pailhès / **2 - Requalifier et réinvestir le front urbain** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Sarl Seuil Architecture (Leslie et Philippe Concalves, architectes) / ©Geneviève Gélinas / **3 - Complexe Cinématographique** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Tarn et Dadou / Maître d'oeuvre mandataire : Jean Claude Pourtier, architecte / Architecte(s) associé(s) : Jean Cluzel / ©Véronique Glover et ©François Cayla / **4 - Maison de la Petite Enfance et Ludothèque** / Maître d'ouvrage : Communautés de Communes du Pays de Foix / Maître d'oeuvre mandataire : Projet 310 (Christophe Balas, architecte) / Architecte chef de projet : Olivier Conaut / **5 - 16 maisons individuelles** (Mention) / Maître d'ouvrage : SCI Urbis « Les jardins Andaloux » / Maître d'oeuvre mandataire : G.G.R architectes (Laurent Gouwy, Alain Grima, Jean-Luc Rames) / **6 - Aéroport – Immeuble de bureaux liés aux activités aéronautiques** / Maître d'ouvrage : Bouygues Immobilier / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Espagno-Milani, architectes / ©Pierre Movila / **7 - Crèche “L'arc en ciel”** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Bas Couserans / Maître d'oeuvre mandataire : Numen et Cédric Munoz, architectes / Architecte associé : Joël Soum / **8 - Banque Populaire Occitane de la Maladrerie** / Maître d'ouvrage : Banque Populaire Occitane / Maître d'oeuvre mandataire : Arcs Sarl d'Architecture / **9 - Le clos de Diane** / Maître d'ouvrage : Malardeau / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Sutter + Taillandier, architectes / Architecte associé : Patrick Tedo / **10 - Étable à vocation pédagogique** (Mention) / Maître d'ouvrage : Lycée La Vinadie / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-François Casadepax, architecte / Architecte associé : Pierre Charras / **11 - Maison des Coteaux** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : SARL Atelier d'Architecture A4 (Eric Taveau, architecte et directeur de projet) / **12 - rèche à Lisle sur Tarn** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Tarn et Dadou / Maître d'oeuvre mandataire : Studio K Architecture / Architecte associé : Sarl D'architecture Jean-Louis Llop / **13 - Gymnase municipal** / Maître d'ouvrage : Commune de Labège / Maître d'oeuvre mandataire : Norbert Etile / ©Sébastien Pierrard / **14 - Résidence Lyra - Bâtiment F** / Maître d'ouvrage : OPH 65 / Maître d'oeuvre mandataire : Lemerou Architecture etc. / **15 - Bibliothèque de sciences de l'Université Paul Sabatier** / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées représentée par la Sem Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Espagno-Milani, architectes / Architectes associés : Stéphane, Fabrice Ginocchio / Architecte collaborateur : Benoît Rouquette / ©Hervé Abbadié / **16 - Paysage de l'aménagement d'un transport en commun en site propre** / Maître d'ouvrage : Tisséo-SMTC / Maître d'ouvrage délégué : Tisséo-SMAT / Maître d'oeuvre mandataire : Ingerop Sud-Ouest / Architectes associés : Agence Urbane (Catherine Roi et Françoise Favarel) / **17 - Boutique multi-marques “Vertical”** / Maître d'ouvrage : Sarl Fc Boutique / Maître d'oeuvre mandataire : Stéphane Deligny / **18 - Maison individuelle sur les causses de Labastide** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Cabanes & Chazottes, architectes / Architecte associé : Manuel Carpio / ©Christine Besson / **19 - Réhabilitation d'un appartement** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **20 - Cabines de commandes d'écluse** / Maître d'ouvrage : Voies Navigables de France / Maître d'oeuvre mandataire : Almudever Fabrique d'Architecture / **21 - Centre commercial « les portes de Toulouse »** / Maître d'ouvrage : Centre commercial « les portes de Toulouse » à Grenade sur Garonne / Maître d'oeuvre mandataire : Didier Joyes, architecte / **22 - Maison des associations** / Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : Claude Raymond (architecte, Mairie de Toulouse) / ©Nuuk photographie Adélaïde Maisonabe / **23 - Restaurant universitaire de l'institut polytechnique de Toulouse** / Maître d'ouvrage : Institut Polytechnique de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : Almudever Fabrique d'Architecture / **24 - Chaufferie bois du réseau de chaleur** / Maître d'ouvrage : Syded du Lot / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Bergès, architecte / Architecte collaborateur : Caroline Lafon / **25 - Centre D'examen et Pole Enquête-Accident** / Maître d'ouvrage : Direction Générale de l'Aviation Civile / Maître d'oeuvre mandataire : Sarl ...Architectes / **26 - Centre de correction auditive** / Maître d'ouvrage : Valès Audition / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **27 - Aménagement d'une grange en habitation** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-François Casadepax et Annick Sabarthes / **28 - Centre de loisirs du quartier Andromède** (Mention) / Maître d'ouvrage : Commune de Blagnac / Maître d'oeuvre mandataire : SEM Constellation / Maître d'oeuvre mandataire : Véronique Joffre, architecte / Architecte associé : Christian Valadas / ©Gilles Tordjeman / **C29 - Centre De Secours Buchens** / Maître d'ouvrage : Service Départemental d'Incendie et de Secours / Maître d'oeuvre mandataire : Bruno Marcato, architecte / Architectes associés : Atelier A & A (Elisabeth Fouquet, Jean Painvin et Claude Rigoux) et SELARL Sentenac-Prax / ©Geoffroy Sampaolo / **30 - Maison Barrière-Decottignié** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Stéphane Deligny, architecte / **31 - Centre d'interprétation Pierre Paul Riquet** / Maître d'ouvrage : Syndicat mixte pour la valorisation de la maison de l'ingénieur représentée par la Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : Véronique Joffre, architecte / Architecte associé : Architecture Sophie Thomas / ©Gaston Bergeret / **32 - Centre hospitalier de Nérac** / Maître d'ouvrage : Centre hospitalier de Nérac / Maître d'ouvrage délégué : ICADE G3A / Maître d'oeuvre mandataire : Puig-Pujol Architectures / Architectes associés : SCP Sutter + Taillandier / ©Philippe Ruault / **33 - Centre Municipal des arts du cirque le Lido** / Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : Pierre Jean Riera (architecte, Mairie de Toulouse) / ©Nuuk photographie Adélaïde Maisonabe / **34 - Résidence Le Magellan** / Maître d'ouvrage : SCI Magellan+ OPAC de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Sutter + Taillandier, architectes / **35 - Chapelle du Castelet** / Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Atelier 13 (Nicole Roux-Loupiac, Jean-Philippe Loupiac, architectes) / ©Arthur Perset / **36 - Logements Rue de Cugnaux** / Maître d'ouvrage : SOPRA Promotion - Promologis / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Séquences (Jérôme Terlaud, Marc Pirovano, Jacques Hurtevent, architectes) / Architectes associés : SCP Capmas-Laborde-Rougès / **37 - Clinique dentaire** / Maître d'ouvrage : SCM BAG / Maître d'oeuvre mandataire : SARL Atelier d'Architecture A4 / **38 - Annexe à une habitation** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Marc Amaré, architecte / **39 - Complexe sportif Daniel Faucher** / Maître d'ouvrage : Rectorat de l'Académie de Toulouse / Sacim / Maître d'oeuvre mandataire : If architecture (Jean-Marie Pettes, architecte) / Architectes associés : Norbert Etile / ©ZE / **40 - Aménagement du Parvis du Musée des Écritures du Monde** (Prix spécial du Jury) / Maître d'ouvrage : Commune de Figeac / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Bergès, architecte / Architecte collaborateur : Caroline Lafon / **41 - Annexe au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale** / Maître d'ouvrage : Centre départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn et Garonne / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Kieken-Kerloveou, architectes / **42 - Les Etoiles - logements sociaux et hôtel d'entreprise Libération avec «petit Prince» tranche précédente** / Maître d'ouvrage : OPH 65 et Grand Tarbes (maîtres d'ouvrage groupés) / Maître d'oeuvre mandataire : GCAU (Philippe Guilton, architecte) / **43 - Cynodrome** / Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Toulouse / Maître d'ouvrage délégué : SEM Constellation / Maître d'oeuvre mandataire : S.O.I Sud Ouest Infra / Architecte associé : Norbert Etile / **44 - Réaménagement d'un four à pain en chambre** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Bergès, architecte / Architecte collaborateur : Caroline Lafon / **45 - École maternelle à Lisle sur Tarn** / Maître d'ouvrage : Ville de Lisle sur Tarn / Maître d'oeuvre mandataire : Bernard Saillol, architecte / Architecte associé : Alexandre Saillol / **46 - EHPAD Centre Hospitalier de Lavaur** / Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier de Lavaur / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Espagno-Milani, architectes / ©Pierre Movila / **47 - Équipements sportifs associés au collège d'Aussonne** / Maître d'ouvrage : SIVOM de Blagnac Constellation / Maître d'oeuvre mandataire : SEM Constellation / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-Marie Bardin, architecte / Architecte associé : Marc Julla / ©Nicolas Fleuré / **48 - Extension d'un bâtiment xénobiotique** / Maître d'ouvrage : Institut National de Recherche Agronomique / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Cazabon, architecte / **49 - Extension de l'I.U.T. de Figeac** / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées représentée par la Sem Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : Atelier Joel Nissou, architecte / **50 - Extension de la maison Diene** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Pierre-Guy Loustau & Marc Laurens, architectes / **51 - Bureaux de Comminges Bâtiment** / Maître d'ouvrage : S.C.I. Las Bordes / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **52 - Extension et rénovation d'un bâtiment existant et construction d'un amphithéâtre pour l'Ecole d'Ingénieur de Purpan** / Maître d'ouvrage : Ecole d'Ingénieur de Purpan / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / **53 - Transformation d'une grange en habitation** (Prix spécial du Jury) / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Nicolas San / Architecte associé : Frédéric Rivière / **54 - Extension et Transformation du Centre Technique Municipal** / Maître d'ouvrage : Mairie de La Salvétat Saint Gilles / Maître d'oeuvre mandataire : Marc Amaré, architecte / Architecte associé : Emmanuel Fresnois / **55 - Gîtes de Sophie** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **56 - Club house** / Maître d'ouvrage : Mairie de Flourens / Maître d'oeuvre mandataire : Sirach Viennois Architecture / ©Guillaume Olivier / **57 - Groupe Scolaire à Montesquiou** / Maître d'ouvrage : Mairie de Montesquiou / Maître d'oeuvre mandataire : Pierre-Édouard Verret, architecte / Architecte associé : Mathilde Fabre / **58 - Banque Populaire Occitane du Val de Causse** / Maître d'ouvrage : SCI Causse - Lauragais / Maître d'oeuvre mandataire : Arcs Sarl d'Architecture / **59 - Urban Piazza** / Maître d'ouvrage : Kaufmann & Broad / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Séquences (Jérôme Terlaud, Marc Pirovano, Jacques Hurtevent, architectes) / **60 - Gymnase de l'institut national polytechnique de Toulouse** (Mention) / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / Maître d'ouvrage délégué : Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : Pierre-Guy Loustau & Marc Laurens, architectes / ©Stéphane Chalmeau / **61 - Siège administratif et Maison du Parc National des Pyrénées** / Maître d'ouvrage : Ville de Tarbes / Maître d'oeuvre mandataire : GCAU (Jean-Paul Pagnoux, architecte) / **62 - Résidence étudiante** / Maître d'ouvrage : S.A. Colomiers Habitat / Maître d'oeuvre mandataire : LCR Architectes (Xavier Ratynski, architecte) / ©Xavier Boymond / **63 - Halle multi-sports** / Maître d'ouvrage : Communauté de communes du pays du Pays de Saint-Céré / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Séquences (Jérôme Terlaud, Marc Pirovano, Jacques Hurtevent, architectes) / Architecte associé : Bruno Lucas / **64 - Halle technologique de l'IUFM** / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées représentée par la Sem Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : 360° architecture (Méryem Bekkoucha, Laurent Gaudu) / **65 - Hôtel des Ondes** / Maître d'ouvrage : Impact immobilier / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **66 - Aménagement de la Place de la Mairie** / Maître d'ouvrage : Commune d'Escatolens / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Kieken-Kerloveou, architectes / **67 - Restructuration et extension de la section hôtellerie - L.L.P. Pardailhan** / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / Maître d'oeuvre mandataire : Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : Atelier Daniel Bruggemann, architecte / Architecte associé : Alain Péclose / Architecte collaborateur : Mariette Colin-Moreau / **68 - La Closerie de Bagatelle** / Maître d'ouvrage : S.A Patrimoine Languedocienne / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Vigneu et Serge Zilio, architectes / Architectes associés : Eric Pouchet et Cyril Coucoureux / ©Arthur Perset / **69 - La Fabrique Culturelle** / Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Toulouse / Maître d'ouvrage délégué : Setomip / Maître d'oeuvre mandataire : G.G.R architectes (Laurent Gouwy, Alain Grima, Jean-Luc Rames) / ©Jean-Guilhem Redon Photographe / **70 - Le Bocage de l'Armurier** / Maître d'ouvrage : Monné Decroix Promotion - SCI Le Bocage de l'Armurier / Maître d'oeuvre mandataire : SARL Gabriel et Michèle de Hoÿm de Marien, architectes / **71 - Mairie de Pechbusque** / Maître d'ouvrage : Commune de Pechbusque / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / **72 - Lycée Galliéni** (Prix du Jury) / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / Maître d'ouvrage délégué : Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : Vasconi Associés Architectes / Architectes associés : LCR Architectes (Xavier Ratynski) / ©Antonio Martinelli / **73 - Crèche de l'Université Paul Sabatier** / Maître d'ouvrage : Université Paul Sabatier - Toulouse III / Maître d'oeuvre mandataire : Projet 310 (Christophe Balas, architecte) / **74 - Aménagement, mise en sécurité du couvert des carmes et extension de l'école Nationale de Musique de Montauban** / Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Montauban 3 rivières / Maître d'oeuvre mandataire : R.TH Architectes (Jean-François Raspaud, architecte) / Architectes associés : Brice Meilleurat et VERSO architectes (Philippe Laborde) / **75 - Maison Commune Emploi Formation** / Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Muretain / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / **76 - Maison Guitard** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Samuel Couanault, architecte / **77 - Extension du Parc de la Préhistoire de Tarascon sur Ariège** / Maître d'ouvrage : Conseil Général de l'Ariège / Maître d'oeuvre mandataire : Olivier Sanchez, architecte / ©Arthur Perset / **78 - Maison des associations et centre de loisirs** / Maître d'ouvrage : Commune de Marssac sur Tarn / Maître d'oeuvre mandataire : Nicolas San, architecte / Architecte associé : Frédéric Rivière / **79 - Maison individuelle** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : SARL d'architecture Fave architecte / ©Bénédicte Favarel / **80 - Extension de la Mairie de Grayssas** / Maître d'ouvrage : Commune de Grayssas / Maître d'oeuvre mandataire : Claude Pesqué, architecte / Architecte collaborateur : Xavier Ayrolles / **81 - Maison Rigal** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : AAMT (Franck Martinez et Laurent Tournié, architectes) / Architectes collaborateurs : Antoine Espinasso, Audrey Lavernhe, Aurélie Fabre / **82 - Médiathèque Intercommunale Georges Canguilhem** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Castelnau-d'Aud et du Bassin Lauragais / Maître d'oeuvre mandataire : SARL Atelier d'Architecture A4 / **83 - Meubles** / Maître d'oeuvre mandataire : Frédéric Rhodes, architecte / Editeur : Archedis / **84 - Mob zen 10** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Gilles Faltrept, architecte / **85 - Muséum d'histoire naturelle** / Maître d'ouvrage : Ville de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-Paul Viguier SA d'Architecture / Architectes associés : LCR Architectes / ©Jean-Paul Viguier SA d'Architecture / Photographe : Christian Michel / **86 - Parking sur le site hospitalier de Purpan** / Maître d'ouvrage : CHU de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : Atelier Dominique Alet, architecte / **87 - Extension dans un hameau** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Bonbon Architecture (Ellen Bestebreurtje et Japp Udem, architectes) / **88 - Place du monument aux morts et abords** / Maître d'ouvrage : Mairie de Grissoles / Maître d'oeuvre mandataire : D'une ville à l'autre (Pierre Roca d'Huyteza, architecte) / **89 - Centre de loisirs sans hébergement** / Maître d'ouvrage : Communauté de Commune du District de la Vallée de l'Ariège / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / **90 - Résidence Pierre de Lumière** / Maître d'ouvrage : Bouygues Immobilier / Maître d'oeuvre mandataire : Pierre-Guy Loustau & Marc Laurens, architectes / **91 - Plate-forme de distribution courrier** / Maître d'ouvrage : La Poste - Direction Locale de l'Immobilier / Maître d'oeuvre mandataire : SARL Atelier d'Architecture A4 / **92 - Pôle universitaire de Montaurou** / Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Séquences (Jérôme Terlaud, Marc Pirovano, Jacques Hurtevent, architectes) / Architecte associé : Atelier Dominique Alet / **93 - Laboratoire d'analyses médicales** / Maître d'ouvrage : SCI Les Peupliers / Maître d'oeuvre mandataire : Puig-Pujol Architectures / ©Philippe Ruault / **94 - Ensemble administratif de la Communauté de Communes Arrats-Gimone à vocation économique et touristique** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Arrats Gimone / Maître d'oeuvre mandataire : Scpa Giavarini Villeneuve, architectes / ©Philippe Finazzi / **95 - Les Résidences de la Fontaine** / Maître d'ouvrage : Société JV Castelvieil Aménagement / Maître d'oeuvre mandataire : Arcs Sarl d'Architecture / **96 - Maison Individuelle** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Nicolas Eydoux, architecte / Architecte associé : Isabelle Gonzales / **97 - Maison Ballot** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Stéphane Deligny, architecte / **98 - Reconstruction du centre de maintenance et d'exploitation des bus sur le site Langlade** / Maître d'ouvrage : Tisséo-SMTC / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / ©Marc DIDIER (Aérophilmphoto Services) / **99 - Reconversion d'une scierie en loft-atelier de peinture** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Stéphane Deligny, architecte / **100 - Lycée HQE de Fonsorbes** / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / Maître d'ouvrage délégué : Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : SCAU (Guy Autran et François Gillard, architecte) / Architectes associés : Sarl Azéma Architectes / ©N. Borel / **101 - Réhabilitation d'un immeuble de bureaux** / Maître d'ouvrage : S.C.I. 44 Cabinet d'avocats Camille et associés / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **102 - Résidence Parc Avenue** / Maître d'ouvrage : EURL Mido / Maître d'oeuvre mandataire : Arcs Sarl d'Architecture / **103 - Crèche Saint Agne** / Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : Claude Raymond (architecte, Mairie de Toulouse) / ©Nuuk photographie Adélaïde Maisonabe / **104 - Rénovation d'un corps de ferme** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Roland Gallart, architecte / **105 - Deux parkings aériens pour les usagers du métro** (Prix spécial du Jury) / Maître d'ouvrage : Tisséo-SMTC / Maître d'ouvrage délégué : Tisséo-SMAT / Maître d'oeuvre mandataire : Sarl Azéma Architectes / Architecte associé : Tsuba / ©Claude Abron / **106 - Réserves du musée Ingres** / Maître d'ouvrage : Ville de Montauban / Maître d'oeuvre mandataire : W-Architectures (Voinchet & Architectes Associés) / ©J.C. Meauxonne / **107 - Bureaux SOS Médecins** / Maître d'ouvrage : SOS Médecins / Maître d'oeuvre mandataire : Samuel Couanault, architecte / **108 - Résidence de tourisme** / Maître d'ouvrage : SCCV de la ferme de Saigues - Domaine de Makila / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-François Casadepax et Annick Sabarthes, architectes / **109 - Bureaux A.D.S.** / Maître d'ouvrage : Conseil Général de l'Ariège / Maître d'oeuvre mandataire : Numen et Cédric Munoz, architectes / Architecte associé : Joël Soum / **110 - Extension et restructuration du collège M. Bécanne** / Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Haute-Garonne / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-François Casadepax, architecte / Architecte associé : Annick Sabarthes / **111 - Gymnase rivière** / Maître d'ouvrage : Mairie de Plaisance du Touch / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Sutter + Taillandier, architectes / **112 - Restructuration d'une maison du XV<sup>ème</sup> siècle** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : SARL d'architecture Fave architecte / ©Bénédicte Favarel / **113 - Maison des services publics et médico-sociale** / Maître d'ouvrage : Mairie d'Assier / Maître d'oeuvre mandataire : Jean-François Casadepax, architecte / Architecte associé : Pierre Charras / **114 - Restructuration-extension d'un hôpital local** / Maître d'ouvrage : Hôpital Local de Nègrepelisse / Maître d'oeuvre mandataire : Almudever Fabrique d'Architecture / **115 - Salle omnisports** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Rabastinois / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Guilbert, architecte / **116 - Villa Pierre Marie** / Maître d'ouvrage : Nexity Georges V / Maître d'oeuvre mandataire : SARL Gabriel et Michèle de Hoÿm de Marien, architectes / **117 - Salle polyvalente des Aujoulets** / Maître d'ouvrage : Commune de Seysses / Maître d'oeuvre mandataire : Nicolas San, architecte / Architecte associé : Frédéric Rivière / **118 - Siège social de la communauté des communes du Canton de Varilhès** / Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Canton de Varilhès / Maître d'oeuvre mandataire : Numen et Cédric Munoz, architectes / **119 - Maison individuelle à Auch** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : R.TH Architectes (Pascal Thouron, architecte) / **120 - Siège social et bâtiment de stockage** / Maître d'ouvrage : Blue River System -Sci Willow / Maître d'oeuvre mandataire : Sarl ...Architectes / **121 -Cabinet dentaire et logement** / Maître d'ouvrage : SCI La Batisse / Maître d'oeuvre mandataire : Scpa Giavarini Villeneuve, architectes / ©Philippe Finazzi / **122 - Crèche à Miremont** / Maître d'ouvrage : Communauté de Commune du District de la Vallée de l'Ariège / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / **123 - Théra - La Maisonnée - Hameau intergénérationnel** / Maître d'ouvrage : Lot Habitat (OPHLM du Lot) / Maître d'oeuvre mandataire : Philippe Bergès, architecte / Architecte collaborateur : Caroline Lafon / **124 - UFR de langues** / Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / Maître d'ouvrage délégué : Cogemip / Maître d'oeuvre mandataire : Atelier Dominique Alet, architecte / **125 - Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale** / Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Haute-Garonne / Maître d'oeuvre mandataire : Didier Joyes et Marie-Martine Lissarrague, architectes / Architecte associé : Claire Piquemal-Baluard / ©Erik Damiano « Le petit Cow Boy » / **126 - Maison B.** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Sibel Tek Blot, architecte / Architecte associé : Sauzet - Gouzy / ©studio illume / **127 - Aménagement de l'espace urbain Ligou Prax Paris** / Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Montauban 3 rivières / Maître d'oeuvre mandataire : G.G.R architectes (Laurent Gouwy, Alain Grima, Jean-Luc Rames) / Architecte associé : Henri Delcros / **128 - Bureaux ELCA** / Maître d'ouvrage : Pitch Promotion / Maître d'oeuvre mandataire : LCR Architectes / ©Olivier Wogenski / **129 - École élémentaire et crèche à Pouvoirville** / Maître d'ouvrage : Ville de Toulouse / Maître d'oeuvre mandataire : SCP Espagno-Milani, architectes / ©Pierre Movila / **130 - Maison C.** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Olivier Prax, architecte / ©Arnaud Saint-Germès / **131 - Restructuration et extension de la mairie de Valence d'Agen** / Maître d'ouvrage : Mairie de Valence d'Agen / Maître d'oeuvre mandataire : Tony Rouillard, architecte / ©Stéphanie Mathys / **132 - Médiathèque de Péchabou** / Maître d'ouvrage : Commune de Péchabou / Maître d'oeuvre mandataire : ArchéA Architectes (François Arcangeli, Alain Bayle & Valérie Noailles) / **133 - Salle d'attente d'un laboratoire d'analyses médicales** / Maître d'ouvrage : Laboratoire A.B.M. de Larrard et associés / Maître d'oeuvre mandataire : Eurl Lexa Conception (Axel Letellier, architecte) / ©Olivier Minh / **134 - Département génie chimique de l'IUT de Perpignan à Narbonne** / Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise / Maître d'oeuvre mandataire : Laurent Hirsch & Marc Zavagno, architectes / Architectes associés : SCP Atelier d'architectes du Prieuré / ©Dominique Luga / **135 - Maison à «Le Hasuguet», sur une ligne de crête dans le Gers** / Maître d'ouvrage : Privé / Maître d'oeuvre mandataire : Atelier Daniel Bruggemann, architecte / Architecte collaborateur : Mariette Colin-Moreau / **136 - Réaménagement d'une pharmacie** / Maître d'ouvrage : Pharmacie Centrale / Maître d'oeuvre mandataire : Stéphane Deligny, architecte.



# ACTUALITES

## Code des marchés publics « Décret effet utile »

Le décret n°2009-1086, baptisé par Bercy de « décret effet utile » est paru au JO du 4 septembre 2009. Ce texte achève la réforme du Code des Marchés Publics lancée en décembre 2008 dans le cadre du plan de relance économique. Ce décret corrige non seulement les imperfections introduites lors de l'adoption des décrets de décembre 2008 -comme par exemple les références à la double enveloppe en appel d'offres ouvert qui n'existe plus- mais apporte également des précisions qui redonnent de la souplesse aux praticiens notamment en matière de marchés en procédure adaptée.

Télécharger ce décret sur : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) <<http://www.architectes.org>> / rubrique « actualités nationales »

## Réforme des monuments historiques – dernier volet

Trois décrets en Conseil d'Etat n°2009-748, n°2009-749 et n°2009-750 du 22 juin 2009 fixent les conditions d'exercice de la maîtrise d'œuvre, de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et du contrôle des travaux sur les monuments classés.

Le Conseil National de l'Ordre des Architectes a décidé d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre le décret n°2009-749, relatif à la maîtrise d'œuvre sur les immeubles classés au titre des monuments historiques.

En effet, ce décret régit les conditions d'intervention des architectes en chefs de monuments historiques et surtout des architectes du privé dans les opérations concernant la réparation, la restauration et l'entretien des immeubles classés. Or, il exclut des opérations de restauration et de réparation des immeubles classés n'appartenant pas à l'Etat, les architectes DPLG, DESA ou ENSAIS justifiant pourtant d'une réelle compétence et expérience dans le domaine du bâti ancien.

Télécharger ces décrets sur : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Plus d'informations sur le recours du Conseil National sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) rubrique « actualités nationales »

## Guide des bonnes pratiques pendant la crise

Pour faire face à la crise économique que nous traversons, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France vient d'éditer un guide rappelant une douzaine de pistes pour des vérifications visant la pérennité de l'entreprise ou des actions à engager pour franchir la zone de turbulences.

Thèmes abordés : l'entreprise et son dirigeant (déclaration d'insaisissabilité, protection sociale du dirigeant), la gestion financière (relation aux partenaires, renforcement des fonds propres, prévoir et provisionner les charges, réduire les charges, facturation et suivi, maîtriser les risques contractuels), l'organisation (organiser la production, optimiser les ressources humaines), la stratégie (assurer l'activité, fidélité - anticipation - lucidité).

Télécharger ce guide des bonnes pratiques pendant la crise  
<http://www.architectes-idf.org/telechargement/divers/com/Guide%20pratique%20crise%20-%20web.pdf>  
sur : [www.architectes-idf.org](http://www.architectes-idf.org) <<http://www.architectes-idf.org/>>

## Déclarez vos formations en ligne

Le Conseil National a délivré cette année des attestations de déclaration de formation continue aux architectes qui ont satisfait à la déclaration de formation en 2008.

Nous vous rappelons que vous devez déclarer en ligne, sur le site [www.architectes.org](http://www.architectes.org), grâce à vos codes d'accès, les formations auxquelles vous participez.

## Social

### 1- Cumul emploi retraite

Jusqu'à présent, les revenus de la reprise d'activité par un allocataire Agirc et/ou Arrco qui a fait valoir ses droits à la retraite étaient alors exonérés de cotisations salariales de retraite complémentaire, la part patronale restant due.

Mais **depuis le 1er juillet 2009**, conformément à la circulaire 2009-7 du 26 mars 2009, cette rémunération est également assujettie aux cotisations sur la part salariale, sans pour autant que le salarié acquière des points de retraite complémentaire. De même, la part salariale des cotisations AGFF, Apec et de la contribution exceptionnelle et temporaire (CET) est aussi due.

## Conseil International des Architectes Français (CIAF)

Lors de son Assemblée Générale du 17 septembre 2009, le CIAF (section française de l'Union Internationale des Architectes) a élu son nouveau Conseil d'Administration et son nouveau Bureau.

Le Bureau est désormais composé de :

Patrick Colombier (Président)  
Lionel Dunet (Président de l'Ordre)  
Patrice Genet (Vice-Président - Collège des instances ordinales)  
Didier Prost (Vice-Président - Collège des instances syndicales)  
Jacques Canal (Vice-Président - Collège des Experts)  
François Roblin (Secrétaire Général)  
Marie-Pierre Bauchet-Izoard (Secrétaire Général adjoint)  
Zygmunt Knyszewski (Trésorier)

Le Conseil d'Administration est composé de : Marie-Pierre Bauchet-Izoard, Jean-Jacques Begue, Jacques Canal, Lionel Carli, Jean-François Chenais, Jean-Mathieu Collard, Patrick Colombier, Lionel Dunet, Patrice Genet, Zygmunt Knyszewski, Didier Prost, Jean-François Quelderie, François Roblin, Michel Rouleau, Jean-Paul Scalabre, Roland Schweitzer, Ewa Struzynska et Denis Tu Hong.

Quant au Collège des Instances Ordinales, issu des élections du 1er juillet 2009, il est constitué de 18 membres :

6 délégués nationaux  
Lionel Dunet, Lionel Carli, Philippe Castans, Albert Dubler, Patrice Genet et Frédéric Ragot

12 délégués régionaux

Céline Adam, Béatrice Auxent, Marie-Pierre Bauchet-Izoard, Jean-Jacques Begue, Frédéric Bouesnard, Jean-Mathieu Collard, Danièle Damon, Laurent Dufoix, Patrice Kauz, Jean-Christophe Masnada, Jean-Michel Mocka-Celestine et François Peyre



# IN MEMORIAM

Cette fin d'été aura été marquée par la triste disparition de nos confrères Christian Guilhem, architecte à Albi, décédé le 7 août dernier et Jean Durin, architecte honoraire, père et grand-père de Jean-Philippe Durin, Jean-Marc Durin et Paul Durin, architectes DPLG, décédé le 4 septembre. Ce dernier fut délégué à l'urbanisme pour la reconstruction d'Orléansville (Algérie), inspecteur départemental de l'urbanisme à Oran (Algérie).

Les membres du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes adressent leurs plus sincères condoléances à leur famille et les assurent de leur soutien dans ces moments douloureux.

# FORMATION

## Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges

L'obligation légale de concevoir des bâtiments accessibles aux personnes handicapées existe depuis un bon moment, et pourtant on réceptionne toujours de nouveaux ouvrages peu adaptés, qui ne proposent que de façon très limitée une autonomie des personnes en situation de déficience permanente ou transitoire. Nous assistons donc toujours à la contrainte forte que représente l'obligation pour la personne à « demander de l'aide » pour se déplacer, pour accéder à un service ou à un site, urbain, rural ou les différents aménagements intérieurs ou d'accès.

Le développement de la notion d'autonomie nous renvoie aujourd'hui à la question de l'accessibilité et de l'usage sous un autre angle.

Il est ici question de traiter tout type de déficience globalement, comme étant le reflet de nos modes de vie : nous devons prendre en compte l'ensemble des composants du genre humain lorsque nous concevons un bâtiment, un espace urbain ou un service.

Il s'agit d'introduire cette question à la notion de durabilité. L'accessibilité pour tous et à tout âge, participe de la notion d'habitabilité (dans le sens capacité d'être habitée).

L'habitabilité contribue à définir le développement durable. Avec elle, voient le jour des notions typiques et difficiles à instruire pour un concepteur : l'extension des espaces, leur partage, leur modularisation en cours de vie.

La programmation initiale doit pouvoir contenir les évolutions futures probables. Elle devient alors une trame des exigences connues dans laquelle on insère les exigences à venir : cela permet la déconstruction opérationnelle, le changement d'échelle, les évolutions techniques et humaines, même transitoires...

Mais comment faire ? Et comment intégrer ces nouvelles contraintes qui participent de la complexification croissante de la conception architecturale ?

Ce qui intéresse le concepteur c'est de disposer de nouvelles méthodologies fondées sur la Résolution de Problème (Instruction de la question puis recherche de solutions), utilisées en ergonomie lors de conception de bâtiment et lors de conception de procédés industriels.

Nous proposons d'enrichir la boîte à outil des concepteurs, tels que l'architecte et l'urbaniste, mais aussi des maîtres d'ouvrage en charge des programmes et des projets, avec ces méthodes rendues directement applicables.

### Corinne Argenty, Conseil en Ergonomie et Facteur Humain depuis 1998.

Spécialisée en Psychologie Cognitive, et Ingénierie de la Connaissance, elle permet la construction et la mise en œuvre de méthodologies innovantes applicables aux structures métier.

Habituee à travailler en coopération avec divers métiers dont les métiers de l'architecture, du design, de l'industrialisation

### Calendrier des formations ouvertes à partir de septembre 2009.

Inscriptions, informations et programme : [www.polearchiformation.org](http://www.polearchiformation.org)

Pôle-ACAD. 51, rue des Paradoux. 31000 Toulouse. Tél : 05 34 40 85 06. Mail : [pole.archiformation@Gmail.com](mailto:pole.archiformation@Gmail.com)

#### Libellé de la formation

#### Dates

#### Organisme et lieu de formation

#### Coût pédagogique

Habitat durable (\*)  
5 jours de formation

Module 1 : 9 & 10 octobre  
Module 2 : 23 octobre  
Module 3 : 6 & 7 novembre

CIFCA -  
ENSA de Toulouse

1240 euros Net de taxes

La réhabilitation et le diagnostic technique (\*)  
4 jours de formation

29 & 30 octobre  
10 & 11 décembre

MC Formation  
Blagnac

1200 euros Net de taxes

Coordination OPC

Module 1 : nouvelle pratique professionnelle de la mission OPC  
5 & 6 novembre

MC Formation  
Blagnac

Module 1 : 660 euros Net de taxes

Module 2 : Gestion de Projets et planning PERT avec MS PROJECT  
25, 26 & 27 novembre

Module 2 : 1190 euros Net de taxes

Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges  
3 jours de formation (\*)

19, 20 & 21 novembre

CIFCA -  
ENSA de Toulouse

890 euros Net de taxes

Approche de la programmation architecturale  
2 jours de formation (\*)

17 & 18 décembre

CIFCA -  
ENSA de Toulouse

400 euros Net de taxes

Architecture Urbanisme et production du paysage  
2 jours de formation (\*)

Module 4 : 27 & 28 novembre

CIFCA -  
ENSA de Toulouse

Module 4 : 500 euros Net de taxes

Pratique des marchés privés et des marchés publics  
2 jours de formation par module(\*)

Module 1 : 10 & 11 décembre  
Les fondamentaux  
Module 2 : 17 & 18 décembre  
Pratique confirmée des marchés publics

CIFCA -  
ENSA de Toulouse

400 euros le module Net de taxes  
Inscription possible à un seul des modules

Actualisation Coordination SPS

1390 euros Net de taxes

Stage d'actualisation de la formation de coordination SPS  
niveau 1

3 & 4 décembre  
9, 10 & 11 décembre

MC Formation  
Blagnac

1390 euros Net de taxes

Stage d'actualisation de la formation de coordination SPS  
niveau 2

3 & 4 décembre  
9, 10 & 11 décembre

Formation Coordination SPS

Formation niveau 1  
15 journées en 5 séances

10, 11 & 12 février 2010 / 3, 4 & 5 mars 2010 / 17, 18 & 19 mars 2010 / 31 mars et 1 & 2 avril 2010 / 28, 29 & 30 avril 2010

MC Formation  
Blagnac

2760 euros Net de taxes

Formation niveau 2  
12 journées en 4 séances

10, 11 & 12 février 2010 / 3, 4 & 5 mars 2010 / 17, 18 & 19 mars 2010 / 31 mars et 1 & 2 avril 2010

2420 euros Net de taxes

(\*) Stages subventionnés par la Dapa

# GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC À TOULOUSE (31)

Maître d'ouvrage : **Mairie de Toulouse**

Architectes : **Marc Laurens & Pierre-Guy Loustau**

Bureaux d'études : **Beterem / Indigo / Gamba Acoustique / Satec**

## 1 groupe scolaire / 2 écoles

Le groupe scolaire Lucie Aubrac prend en compte les différences liées aux besoins et aux âges des enfants.

Il opte pour la dissociation :

1 école maternelle, étendue, répandue, horizontale.

1 école primaire, compacte, rangée, verticale.

Elles sont séparées par un large plateau végétalisé et perforé, créant à la fois un dessus et un dessous, 2 niveaux de sol, 2 univers... afin que chaque école s'adapte à sa temporalité, à son rythme, à ses séquences et à ses parcours.

Le dessous, dense et étalé s'oriente vers le jardin des salades à l'est, à travers la cour de récréation couverte par le plateau perforé. Entre sous bois et clairière, les enfants bénéficient d'un espace ludique et pédagogique, rythmé au fil des saisons, par le jeu d'ombres et de lumières changeantes des courbes des perforations du plateau et des feuillages des arbres plantés.

Le dessus présente une construction linéaire sur 2 niveaux, compacte, à l'ouest de la parcelle, dégageant l'ensemble des toitures et du plateau pour offrir aux enfants le maximum d'espace libre et mettre à distance de la rue la cour de récréation. Le plateau, légèrement surélevé propose un paysage contemplatif, composé de l'émergence de la cime des arbres plantés au niveau inférieur au milieu des graminées et des plantes fleuries et colorées.

Le groupe scolaire Lucie Aubrac est le premier bâtiment du futur éco-quartier de la Salade. A ce titre, il donne le ton, à travers une réflexion, dès la conception sur la qualité des matériaux, l'enveloppe, l'intégration, l'orientation, la maintenance, l'énergie, les confort... au-delà de l'objectif Bâtiment Basse Consommation, vers l'autonomie énergétique.



## RÉSULTATS

### TYPE

### OPÉRATION

### MAÎTRE D'OUVRAGE

### EQUIPES RETENUES

### EQUIPES LAURÉATES

AOR

Réhabilitation d'un bâtiment en UHCD psychiatrique et de l'amphithéâtre au Centre Hospitalier Gérard Marchant à Toulouse (31)

Centre Hospitalier Gérard-Marchant

Scp Dompnier - Lemaire / Bcet / Sacet

CE

Construction du groupe scolaire Lucie Aubrac à Toulouse (HQE) (31)

Mairie de Toulouse

1- Duncan Lewis / Iosis / Cap Terre / Viam Acoustique / Gruet Ingénierie  
2- Marc Laurens / Pierre-Guy Loustau / Beterem / Indigo / Gamba Acoustique / Satec  
3- Véronique Joffre / Ingedoc / Technisphère / Delhom Acoustique / Papyrus / Alayrac / Elithis / Akssion

Marc Laurens / Pierre-Guy Loustau / Beterem / Indigo / Gamba Acoustique / Satec

CE

Construction de 65 logements et d'un local municipal à Escalquens (31)

OPD HLM de la Haute-Garonne

1- Sarl Atelier d'Architecture Diana  
2- Sarl Damon Architecte / Marie-Martine Lissarrague / Didier Joyes / Betem Ingénierie / Sco (opc)  
3- Atelier PO & PO (75)

Sarl Damon Architecte / Marie-Martine Lissarrague / Didier Joyes / Betem Ingénierie / Sco (opc)

PA

Réhabilitation d'un immeuble de 12 logements, rue Mendès-France, à Auch (32)

Office de l'Habitat du Gers

Sarl Atelier d'Architecture A3+ / PEI / Setes

PA

Réhabilitation et extension du gymnase à Trie-sur-Baïse (65)

Mairie de Trie-sur-Baïse

Christophe Bouas

PA

Réhabilitation et mise aux normes du stand de tir du Ramier à Montauban (82)

Mairie de Montauban

Sarl Laborderie Taulier Architectes

PA

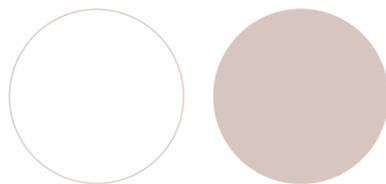
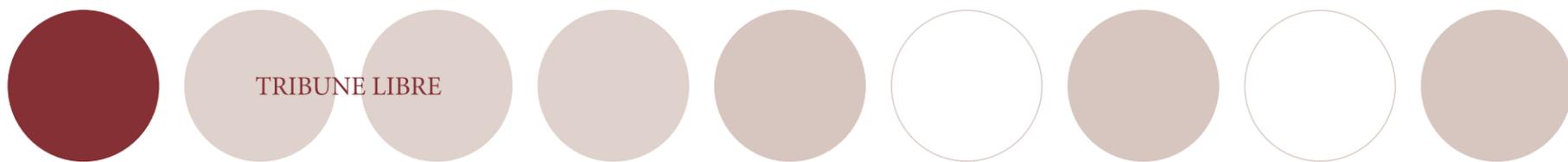
Restructuration des locaux du CMS de Moissac (82)

Conseil Général 82

Stéphane Colas

PA = procédure adaptée / PN = procédure négociée / CE = concours sur esquisse / CR = conception - réalisation / AOO = appel d'offre ouvert / AOR = appel d'offre restreint

Erratum : dans la rubrique concours du Plan Libre n°73, il fallait lire concernant le projet de construction d'une plate-forme de recherche regroupant l'ensemble des activités de recherche de l'ENFA à Auzerville Tolosan (31) équipe lauréate : Eurl Almudever Fabrique d'Architecture / Beterem Ingénierie / Bateco.



### Question de conjonction (Retour sur les RVA 2009)

Cette cinquième édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées laisse comme un trouble, une amertume, à l'issue des XXIII<sup>èmes</sup> Rendez-Vous de l'Architecture.

Cela peut tenir à peu de choses, comme souvent en pareil cas, à une addition d'éléments, à une conjonction de faits, qui soudainement, contrarient le sens initial annoncé ou attendu du message porté par une telle manifestation. Ce sentiment de malaise revenait souvent dans les commentaires de nombreux architectes, dès la clôture des annonces du Prix. Ce seul fait et les arguments qui suivent, nous obligent au débat, débat polémique à visée constructive mais justifiant aussi une remise à plat.

Peut-être, aurait-il fallu...

Tout d'abord, le sentiment d'une rigueur avant celui d'une intransigeance, le témoignage humble d'une reconnaissance avant celui, bruyant, d'un radicalisme énergique.

Certes, d'indéniables qualités ressortent de cette attitude qui consiste à toujours avancer arguments d'architecture jusqu'au point de rupture, parfois même, au-delà... L'énergie déployée par Francis Soler deviendrait ici admirable et sa posture « héroïque » comme, complaisamment mais non sans humour, il l'exprimait lors de sa conférence.

Mais la rigueur manquante, c'est celle qui aurait consisté après avoir déclaré « ...Toulouse n'est pas prête pour le moderne... »<sup>(1)</sup> à repérer et à relayer ce véritable héroïsme du quotidien, celui de ses pairs, architectes, qui font émerger ici une architecture contemporaine dans un environnement qui leur est le plus souvent hostile et contre lequel ils se battent depuis des années... (ce conservatisme autour d'une vision étroite du patrimoine).

L'exemple du 7.1 de Borderouge aurait dû permettre à Francis Soler de citer l'excellent projet de Marc Laurens et de Pierre-Guy Loustau qui fût préféré au sien, essentiellement pour raisons de qualité. Et non de céder à la facilité en expliquant que sa proposition n'avait été rejetée que par ignorance et indigence de la Municipalité... Ce détail, qui n'en est pas un, fit clairement entrevoir, non seulement l'importance que Francis Soler attribue à son travail en toute occasion, mais encore la cécité que lui procure celui de ses pairs...

La conviction d'être vecteur d'architecture, à chaque instant, avec force, engagement et radicalité, ne dispense pas d'objectivité.

Sur le difficile exercice du Prix Architecture qui consiste à révéler une production récente et exemplaire, il est aussi question de revenir ici. Dans sa présentation, Francis Soler rappelait que les projets proposés au jury le furent sans distinction de catégories. Il hissait ensuite très haut le niveau d'exigence et du débat, indiquant « ...l'urgence d'interventions militantes qui consistent à dispenser de l'architecture, à chaque occasion qui se présente, à chaque échelle et sur chaque territoire possibles, avec beaucoup de rigueur, de radicalité et d'engagement... ».

Pourtant, face au mastodonte lycée Galliéni, la sélection restreinte des 4 mentions et des 3 prix spéciaux apparaissait, dès l'affichage, en portion congrue et tenait davantage du faire-valoir.

Ces projets remarquables et remarqués, qui devaient assurément l'être (avec un certain nombre d'autres qui auraient pu les rejoindre mais c'est une autre histoire...), essayaient de tenir leur rang malgré la disparité d'échelle.

Le malaise pointait bien là, dans le déséquilibre de cette sélection : un seul d'entre eux par ses moyens disproportionnés écrasait toute comparaison.

En raison même de la disparité des dimensions, il eût fallu plus de discernement pour redonner toute sa place au modeste, à l'économe, à la mesure...(fût-ce en créant des catégories, supprimées afin de donner plus de « poids » aux sélections).

Car, si c'est le degré d'énergie requise pour « faire architecture » qui fût le critère clé du jury, il est permis d'avancer que la plupart des projets mentionnés auraient pu obtenir le prix tout autant que le projet de Claude Vasconi.

La force du lycée Gallieni tient sans doute à son échelle, à son expressivité technique, qui lui confèrent l'emphase pour tenir le site plus qu'un ancrage subtil à la ville... Mais la charge de sens et d'intentions, si chère à Francis Soler, n'y est pas telle que l'on ressent l'évidence et la présence de « l'œuvre »... La facture reconnaissable de son auteur n'y fait pas montre d'originalité. Et l'annonce de « coûts maîtrisés » y est une véritable contorsion de l'esprit.

Que le jury ait voulu croire à l'alchimie de Galliéni (changer « l'argent en or ») sur la base d'un très bon cliché photographique, reste décevant.

En primant Galliéni sans lui décerner le prix, il eût délivré un tout autre message : celui de souligner la vivacité des expressions architecturales sans distinction d'échelle ni d'origine... ce qu'il prétendait faire.

Peut-être aurait-il aussi évité d'infliger à son auditoire —ultime détail déplacé— cette inélégante séquence de remerciements affectés de Claude Vasconi, expression publique d'une connivence et d'un entre-soi (le message en creux, renvoyant l'assemblée de ses pairs à un rang de témoins subalternes.)

Il n'était pas utile de réaliser une telle conjonction de dérivés pour installer le malaise évoqué plus haut.

Le combat pour l'architecture demeure et sera porté par tous, ...hasta siempre... comme l'écrivait dans une édition précédente Ramon Vilalta.

**Vincent Defos Du Rau, architecte.**

<sup>(1)</sup> Interview de Francis Soler par La Dépêche du Midi paru le 1<sup>er</sup> octobre 2009